

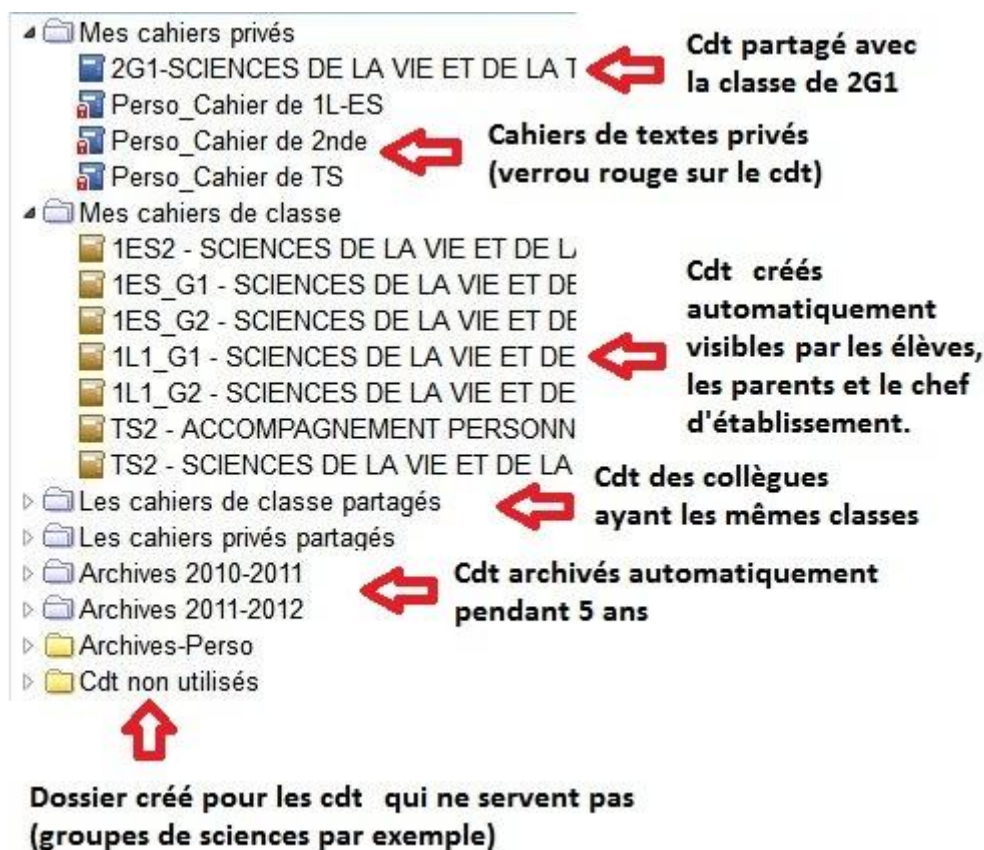
Un cahier de textes privé : pourquoi faire ?

A la rentrée scolaire, les cahiers de textes (cdt) des classes sont accessibles dans le meilleur des cas après deux ou trois semaines. Un cahier privé peut être utilisé dès la rentrée scolaire.

En fin d'année scolaire, les cahiers de textes des classes sont archivés (pendant 5 ans). Bien que ces archives soient accessibles et que l'on puisse reprendre toutes les activités de ces archives, celles-ci ne sont plus modifiables. En fin d'année scolaire, il peut être intéressant de copier l'intégralité d'un cahier de textes d'une classe dans un cahier de texte privé qui restera modifiable l'année suivante.

Un cahier de textes privé peut être utilisé pour préparer deux ou trois cahiers de textes d'un même niveau et reste accessible même si on travaille dans deux établissements différents.

Vue des cahiers de textes par dossiers.



Cahier de texte bleu sans verrou rouge (2G1-SCIENCES...) : c'est un cahier de textes privé créé par le professeur puis partagé avec une classe/un groupe qui n'est pas dans son service.

Cahier de textes bleu avec un verrou rouge : cahier de textes visible uniquement par le professeur.

Cahier de textes brun : cahiers de textes créés automatiquement. On peut y ajouter des droits de lecture (et pourquoi pas d'écriture) à un professeur remplaçant ou à un inspecteur.